



LES MOMENTS FORTS DU CONGRÈS DES COMMUNES 2019

RIKITEA | COMMUNE DES GAMBIER | DU 30 JUILLET AU 2 AOÛT

Le fenua dans le cœur des tāvana

TOUS UNIS POUR L'ENVIRONNEMENT !

« Qu'est-ce qui nous lie à notre environnement ? », telle était la question de départ du 30^e congrès des communes à Rikitea du 30 juillet au 2 août. Ce congrès innovant jusque dans sa délocalisation aux Gambier où il n'avait jamais eu lieu, a bénéficié à son ouverture de la présence exceptionnelle d'un ministre d'État. Une semaine conviviale et stimulante que les 191 élus, cadres, invités et intervenants ne sont pas près d'oublier !

La commune de Gambier, avec son programme environnemental, se prêtait bien à l'examen du thème du 30^e congrès des communes : « Nos liens à l'environnement, notre richesse partagée ». Comme l'a rappelé son maire Vai Gooding, dont 80 % de la population vit de la perliculture, les enjeux économiques et sociaux liés à l'environnement en font sa « principale préoccupation ».

Cyril Tetuanui, à la tête du syndicat, a relevé que ce congrès illustre parfaitement la concertation entre tous, « élus et agents des communes, services du Pays et de l'État, secteur privé avec le monde du digital, associations de protection de l'environnement, porteurs de projets et ici, à Rikitea, professeurs et élèves, associations culturelles, sportives, comités de fêtes et du tourisme ».

Gaston Tong Sang, maire de Bora Bora et président de l'Assemblée, a insisté sur la responsabilité et la nécessaire recherche d'efficacité des décideurs en faveur de l'environnement. Il leur appartient de prendre soin de « ce lien ancestral

« Il appartient aux décideurs de prendre soin de ce lien ancestral avec notre terre, notre océan [...] en collaboration avec tous les citoyens »

avec notre terre, notre océan ». Il s'agit « de s'assurer que nous maintenons l'équilibre et que nous travaillons en cohérence avec les besoins de notre fenua et de nos populations ». C'est un travail à mener « en collaboration de tous nos citoyens [...] chaque individu [ayant] un

rôle à jouer » et un sujet dont l'importance « dans le développement économique » n'est plus à prouver.

Le président Édouard Fritch s'est félicité de la présence du ministre, M. Sébastien Lecornu, venu présenter son projet de loi sur le statut de l'élu (p. 2). Rappelant qu'en Polynésie française « les efforts de protection [de l'environnement] remontent à 1952 », il a évoqué les actions du Pays en la matière : la charte 5.0 signée à Paris, le classement des sites à l'Unesco, la réserve de biosphère, une ZEE réservée aux pêcheurs polynésiens depuis 1996, 5 millions de km² d'aire marine gérée, les aires marines éducatives, et les progressions communales sur les compétences environnementales. Il s'est engagé à ce que le prochain contrat avec le Fonds européen de développement soit « entièrement consacré à l'assainissement public » insistant sur la nécessité d'avancer plus vite sur ce dossier.

Construit autour de quatre axes, le congrès a touché ses participants en tant qu'homme et femme au sein de leur environnement (pp. 2-3), écocitoyens actifs en faveur de sa protection et de sa préservation (pp. 4-5), élus sur des territoires à développer et où l'environnement peut constituer un levier (pp. 8-9), et partenaires parmi d'autres acteurs dont la cohésion reste à organiser (pp. 10-11). Un rassemblement caractérisé par la richesse des sources d'informations (pp. 6-7), le foisonnement des échanges, l'implication de tous, et par-dessus tout par le souffle d'humanité et les vagues d'émotions qui l'ont traversé, moteurs de l'engagement et carburants d'une action qui reste à mettre en œuvre !

Un ministre d'État à la tribune
du congrès des communes

IL VEUT « RÉ-ENCHANTER LA COMMUNE »

C'était une première au congrès des communes ! La présence du ministre des Collectivités territoriales, venu présenter aux *tāvana* les grandes lignes de son projet de loi sur le statut de l'élu, en écho à leurs travaux de 2018, a fait entendre en avant-première ses propositions pour « ré-enchanter la commune ».



La visite de M. Sébastien Lecornu s'inscrivait dans la perspective de la venue du président de la République Emmanuel Macron en avril prochain pour présider la 3^e édition du *One Planet Summit*. En prévision de ce forum qui fera porter « le regard du monde entier sur le Pacifique », il a interpellé les *tāvana* sur « comment faire de la Polynésie, une vitrine de ce qu'il convient de mener comme combats ». Le ministre a ensuite développé des pistes « pour ré-enchanter la commune ».

Des normes à adapter, des financements ajustés

Il s'agit tout d'abord, en s'attachant à une offre de qualité, d'adapter davantage les normes concernant les techniques, les délais, les

procédures, notamment sur les questions environnementales. Pour ce faire, le ministre attend que les élus transcendent le constat et formalisent « des propositions très concrètes, très précises » pour s'en faire lui-même le porte-parole.

Pour ce qui est des financements, selon lui « des projets bien ficelés trouveront toujours de l'argent ». Après quoi, il a tenu à rappeler le soutien étatique aux communes polynésiennes : une DGF* en augmentation constante ; le régime dérogatoire pour la dotation d'intercommunalité (fixe ici, variable partout ailleurs), encourageant les communes à se regrouper ; le FPIC* sans avoir à y contribuer ; et la DETR* et la DGA* désormais sanctuarisées.

Un cadre transparent et soutenant

Dans les grandes lignes, le projet de loi du ministre vise à permettre aux élus locaux de remplir leur mission dans des conditions plus faciles : en corrigeant des inégalités pour ceux en activité, en autorisant des congés au candidat, en laissant l'État prendre en charge les frais de garde des enfants jusqu'à six ans et des personnes dépendantes à charge et une assurance juridictionnelle rendue obligatoire pour couvrir les frais potentiels d'avocats, et en réformant profondément la formation par voie d'ordonnance dès maintenant pour la nouvelle génération d'élus issus du suffrage de 2020. Sur la question des indemnités, le ministre propose de « supprimer tous les effets de seuil jusqu'à 3 500 habitants », laissant à chaque conseil municipal la liberté de décider du niveau d'indemnisation du maire et des adjoints. Des mesures dont il faut encore attendre l'adoption et les moyens qui y seront (ou pas) affectés.

* Listes des acronymes p. 12



Invités à se recentrer et à s'interroger, en tant qu'individus et non plus seulement en tant qu'élus, sur les liens qu'ils entretiennent avec la nature et les éléments qui la composent, les congressistes n'ont pas manqué de se reconnecter avec la vision cosmogonique polynésienne selon laquelle l'environnement et l'homme ne font qu'un.



L'ARCHIPEL DES GAMBIER

- Surface : 15 000 km² dont 25,5 km² de terres émergées
- 1 700 km au sud-est de Tahiti
- 2 avions par semaine et 2 bateaux par mois
- En 2017 : 1 535 habitants répartis sur 6 îles
- Population jeune : 26 % a moins de 15 ans
- Biodiversité terrestre : 586 espèces végétales recensées, 101 espèces indigènes / marine : 604 espèces de poissons connues, 34 identifiées
- Perliculture : principale activité économique
- Pêche tournée vers le large
- Agriculture essentiellement vivrière
- Surface agricole utile estimée à 35 ha dont 23 de cocoteraie
- Artisanat : perle, nacre et coquillages
- 1 école : 200 élèves et 1 collège : 152 élèves

Source : *Projet Resccue*.

L'élu est d'abord un être humain au sein de son environnement

Comme entrée en matière inédite, une expérience sensorielle guidée par l'éducatrice du SPCPF Chantal Kwong, à laquelle la majorité des élus ont bien voulu s'abandonner en confiance, n'a pas manqué de susciter émotions et souvenirs. Autant de ressentis qui ont ensuite été analysés en petits groupes et sur la base desquels ont pu émerger des valeurs partagées. Parmi elles : le respect, l'amour de soi et du monde qui nous entoure, l'humilité face à la vie, *te ora*, quelle qu'elle soit, et qui est à protéger, avec le courage d'agir en garantissant notamment la transmission des savoirs et savoir-faire de nos *tupuna*. Affichées sur une fresque peinte pour l'occasion par Keanu Hikutini, ces valeurs pouvaient être vues et complétées tout au long du congrès.

Chants, musique, *ōrero* et saynètes de mise en garde dans laquelle les élus formateurs interprétaient les dieux du ciel (*Hinara'i*), de la mer (*Ruahatu*) et de la terre (*Ta'aroa*) ont ramené chacun à ses responsabilités à l'égard des éléments – toute action ayant une influence sur l'environnement. Répartis en ateliers (terre, ciel, mer, citoyen, élu), les participants ont rapidement dressé un premier bilan des actions nuisibles (pollutions, surexploitation, gaspillage, urbanisation, extinction des espèces, etc.) comme de celles favorables à la préservation et la valorisation des ressources en tant que citoyen (trier des déchets, permaculture, reboisement, *rāhui*, modes de transport doux, zéro plastique, etc.) et en tant qu'élu (éducation,



tri, réduction et recyclage des déchets, gestion des ressources, participation citoyenne). L'occasion de se rappeler que les ressources du ciel, de la terre et de la mer sont essentielles à la survie de l'Homme et qu'une implication de chacun et de tous conjointement est indispensable pour les préserver mais aussi pour surmonter les atteintes actuellement à l'œuvre et éviter... le pire.

Pourquoi à Rikitea ?

NUKUTAIREVA : LE PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DES GAMBIER

Le choix de tenir cette 30^e édition sur l'environnement aux Gambier se justifiait à plus d'un titre. L'archipel, inscrit dans une démarche environnementale avec sa population, au service du développement économique et social de ses îles et en adéquation avec les politiques publiques du Pays et de la commune, s'avérait un site particulièrement pertinent pour alimenter les débats.

Site pilote du projet RESCCUE en Polynésie française, l'archipel des Gambier a fait l'objet d'une enquête sur l'adaptation au changement climatique qui a conduit au plan de gestion intégrée « Nukutaireva ». Visant le développement du territoire dans le respect de trois piliers : environnement, économie et société, cet outil répond à la politique publique du Pays : écotourisme, perliculture durable, gestion des déchets (ménagers, perlicoles) et biodiversité marine et terrestre.

Parmi les 32 actions identifiées, certaines, déterminées par la population, ont déjà été réalisées. Ainsi, la commune s'est équipée d'un broyeur de verre pour en faire un matériau de construction. Le projet Nukutaireva accompagne aussi les perliculteurs dans la gestion de leurs impacts (campagne de nettoyage des déchets, instauration d'un label).

« On était à la bonne place.
En plus de l'accueil magnifique,
toute la richesse de Rikitea
se retrouvait dans le thème ! »

Pauline Cojan

Conseillère municipale de la commune de Mahina



Entouré de congressistes, Pierre Paeamara, agent de la commune de Gambier, est animateur local RESCCUE, chargé du projet Tukemara'ai.

Pour restaurer l'habitat et l'avifaune des îles de Tukeramagai, la commune a obtenu une subvention via le projet BEST 2.0. Un important projet international d'éradication de nuisibles (fourmi folle jaune, rat noir et crapaud buffle) a constitué un préalable nécessaire au repeuplement des oiseaux. Ce dernier, mené en 2017-2018 avec l'association SOP MANU, est un succès dans les îles de Manui et Kamaroa.

Aujourd'hui, la commune s'interroge sur les moyens financiers qui permettront de réaliser toutes les actions. Un comité de gestion décentralisé doit notamment s'emparer du dossier des déchets perlicoles.

Être un éco-citoyen qui s'engage

La deuxième séquence du congrès a questionné les élus sur leurs propres pratiques, leurs comportements « éco-citoyens » ou non, les invitant à s'engager en faveur de la préservation et la valorisation des ressources mais aussi à passer à l'action ici et maintenant.

C'est à travers un exemple de la vie quotidienne d'un geste éco-citoyen (l'utilisation de vaisselle et couverts compostables) que les élues formatrices du SPCPF ont interpellé, par une saynète humoristique, les congressistes : « Et vous ? Que faites-vous comme geste éco-citoyen pour la planète ? » Une question examinée en world cafés.

Il en est ressorti que **s'engager en tant qu'éco-citoyen** est un devoir et non un privilège : cela ne dépend pas de la situation sociale ; c'est prendre des décisions et s'impliquer. Et c'est seulement une fois que tout est mis en place (formation, sensibilisation, infrastructures...) que le non-respect peut être sanctionné.

Les comportements exemplaires au niveau individuel, familial ou au bureau, c'est d'abord adopter les bons gestes : éteindre la lumière, utiliser des objets réutilisables, trier les déchets, covoiturer, moins climatiser, etc. ; préserver et économiser les ressources en ne prenant que ce dont on a besoin (l'eau, l'électricité, l'alimentation, etc.) et développer des alternatives (engrais fait maison, compostage).

Au niveau local (île, vallée, quartier, commune, etc.), ont été énumérés les projets ou pratiques ayant un impact négatif sur l'environnement et la biodiversité ainsi que les actions à mettre en œuvre pour les préserver : • la pollution par les voitures versus un meilleur réseau de transport (en commun, doux) et reboisement ; • les décharges sauvages - terre, mer et perliculture - vs. sensibiliser et réunir les acteurs, sanctionner les pollueurs ; • les extractions, remblais et terrassements vs. augmenter

« Aujourd'hui, on est tous condamnés à être des éco-citoyens. »

Narii Tuanainai

Maire de la commune de Rapa



Les élues formatrices du SPCPF ont introduit le thème de l'éco-citoyenneté par une saynète pleine d'humour.

les contrôles ; • la pollution plastique et la destruction de la faune et de la flore vs. interdire le plastique à usage unique et proposer des alternatives propres à faible coût ; • les problèmes de biosécurité dans les îles, les produits chimiques dans l'agriculture vs. des services phytosanitaires dans les îles, valoriser les espèces nuisibles, favoriser l'écoconstruction, l'agriculture bio, la permaculture, planter des arbres fruitiers, etc.

Comment **les institutions** (services municipaux, du Pays, de l'État) peuvent-elles favoriser les comportements et les initiatives éco-citoyennes ? À cette question, les congressistes répondent par leur besoin de moyens financiers (État, Pays, Europe) ou d'une meilleure information de leur existence (ex : projets verts financés par l'AFD) et d'expertise technique et réglementaire (ex : formation des élus via le SPCPF, accompagnement par la DIREN, ADEME). Ils espèrent aussi la mise en place de cadres réglementaires et d'outils de gestion tels que l'interdiction du plastique, des labels éco-citoyens. Ils prônent le travail en partenariat (associations, institutions religieuses, population), l'exemplarité (transport inter-île en bateau à voile ou hybrides, énergies renouvelables, pistes cyclables, etc.), l'éducation aux bonnes pratiques (ex : mode de vie zéro déchet) avant de sanctionner les mauvaises. S'inspirer des exemples extérieurs et s'adapter aux spécificités locales sont aussi envisagés (un schéma directeur par archipel).

Ne rien faire nous condamne à « la pollution, la maladie, la famine, au changement climatique, l'augmentation de la violence, l'anarchie, la mort et la disparition de l'humanité ». Un bilan d'autant plus stimulant pour s'engager individuellement et réveiller la part éco-citoyenne des élus !

UNE INTROSPECTION INDIVIDUELLE POUR UN MOUVEMENT COLLECTIF

Debout, en rang, munis d'une carteline, chaque élu a été invité à s'interroger sur ses propres comportements, favorables et nuisibles, envers l'environnement puis sur un objectif à atteindre, un engagement à tenir à l'égard de la terre, de la mer et/ou du ciel. Un engagement personnel glissé dans une urne, qui s'est fait collectif quand, d'une seule voix, les élus ont répété : « **Je m'engage à devenir un meilleur éco-citoyen pour notre fenua.** » Un moment solennel qu'ils ont couronné en chantant en cœur « *Te aue nei, te ūru nei te mau natura* ».



PAS D'ENGAGEMENT SANS ACTION !

Dans le prolongement des discussions, tous les volontaires - et tous les élus l'ont été ! -, ont mis la main à la pâte durant un après-midi en participant à l'une des quatorze actions éco-citoyennes prévues sur cinq sites de Rikitea (collège Saint Raphaël, école, Rouru, Gatavake, Atituiti) en partenariat avec les associations et établissements scolaires de l'île. Il y en avait pour tous les goûts : fabrication de composteurs et de supports de jardinières avec des palettes recyclées et compostage au bénéfice de l'école et du collège Saint Raphaël (3 actions), ou encore la valorisation de *poito* (2 actions), la fabrication « maison » de produits de nettoyage et de cosmétiques ainsi

que celle de répulsifs anti-insectes (2 actions), la plantation de plantes ornementales et d'agrumes sur le site de Rouru (1 action), le ramassage d'escargots sur le site de Gatavake (3 actions), la transformation du café local (1 action), une randonnée en pleine nature au pied du mont Mokoto (1 action) et l'écriture d'un chant sur l'environnement qui a clôturé ce congrès (1 action). Autant d'actions qui ont permis aux congressistes, outre de servir le territoire qui les accueillait et sa population, d'apprendre des techniques nouvelles comme de mesurer leurs intérêts écologiques et économiques et leur faisabilité dans leurs propres communes (moyens, public, partenaires).

Au départ, la vingtaine de participants était très motivée pour **ramasser les escargots** qui ont envahi une partie de l'île et détruisent les récoltes. Après plus d'une heure à avoir pris la mesure de l'invasion, l'action s'est avérée « utile mais pas efficace » (5 poubelles remplies d'escargots et déchets divers) en termes de durée et de fréquence.

La transformation du café a eu beaucoup de succès auprès des élus qui ont pu le « départcher » (décortiquer), le torrifier et le moudre, appréciant au-delà du parfum, l'acquisition d'un savoir-faire hérité des anciens.



Sur le site de Rouru, **préservation du sol, paillage et reboisement** étaient au cœur des apprentissages et actions de ce groupe qui a également appris à confectionner des répulsifs contre les insectes.



Un exemple de **valorisation des déchets (poito)** avec la transformation des bouées en pots de fleurs.

Dans « **mon fare durable** », les élus ont confectionné des produits ménagers et cosmétiques... et certains ont sollicité la FAPE pour venir organiser de tels ateliers dans leur commune.



La fabrication de composteurs et de supports de jardinières avec des palettes recyclées au profit de l'école et du collège Saint Raphaël a stimulé le travail d'équipe.





Les « plus » du 30^e congrès des communes UNE EXPOSITION VIVANTE

Cette année, le SPCPF a aussi innové avec une exposition « vivante » à la disposition des congressistes et des Mangareviens pendant toute la durée du congrès.

Conçue comme une promenade à parcourir pour découvrir et échanger avec des experts dans leur domaine, l'exposition était organisée en plusieurs espaces, proposant aux élus des alternatives concrètes sur des sujets touchant à :

- **l'éco-citoyenneté et les alternatives vertes** (toilettes sèches, compostage individuel, permaculture, écoconstruction),
- **la santé** (la lutte antivectorielle, les feuilles comestibles du Pacifique),
- **les outils de gestion et de financement** (assainissement, installations classées pour la protection de l'environnement et financements des projets associatifs environnementaux, aide au montage de dossiers environnementaux, support technique et financier des projets verts),

26 « EXPOSANTS ET/OU INTERVENANTS »



Ont tenu un stand en présentiel et/ou proposé des supports divers et/ou ont participé aux soirées rétex : ADEME, AFB, AFD, Cluster maritime, communauté de communes Havai, communes de Bora Bora, Gambier, Moorea-Maïao, Punaauia, Taputapuata, Ua Huka et Rimatarā, association Libellule de Moorea, Digital Festival Tahiti, DIREN, Direction de la santé, DGEE, DRM, Espace info énergie, établissements scolaires de Rikitea (collège Saint Raphaël, école élémentaire), FAPE, Fenua data, Fenua ma, Rapa Nui, SPCPF.

- **la gestion intégrée** (oiseaux endémiques à protéger du rat noir à Ua Huka et Rimatarā, le PGEM à Moorea, la gestion de la vallée de la Punaruu, le projet INTEGRE à Moorea à travers la gestion de l'accueil et des activités de Opunohu, le cluster maritime, les aires marines éducatives, le *rāhui*).

Un espace **Gambier** consacré aux projets de l'île et à son artisanat local a montré le dynamisme et le savoir-faire de la commune-hôte notamment au travers du reportage photo de l'AFB sur le projet RESCCUE (lire page 3) ainsi que l'implication des établissements scolaires (collège, écoles) en faveur de l'environnement (bourraponie, actions de compostage, valorisation des *poito*, potager et jardinières...).

Une **médiathèque verte** sensibilisait ses visiteurs aux enjeux de la préservation et de la valorisation de notre environnement au travers d'une douzaine de vidéos confiées par les exposants du congrès.

Un espace « **réduction et valorisation des déchets** » a mis en cohérence ce congrès avec son message : des gros sacs pour trier les déchets du congrès étaient fournis par Fenua ma et plusieurs communes y présentaient leurs initiatives en la matière, la DIREN la collecte et le traitement des déchets spéciaux ou dangereux et la DRM, le recyclage des déchets perlicoles (DRM).



DES EXPÉRIENCES INSPIRANTES

En plus des journées bien remplies, les soirées ont laissé place à des projections de films du Fifo et aux retours d'expériences (RETEX) d'une multitude d'acteurs : des formats courts d'exposés agrémentés de vidéos et projections de diapositives propices aux échanges.

Ce sont deux enfants du collège Saint Raphaël qui ont ouvert les débats de la première soirée Retex avec **les actions mises en place par les établissements scolaires de Gambier** en faveur de leurs îles (clean up day, ramassage des escargots...). Pauline Sillinger de la FAPE a introduit **le réseau éco-sentinelles** des Australes comme un moyen de former des référents éco-citoyens. La réduction des déchets dès le plus jeune âge a été illustrée par Namoeata Bernardino et la **lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires** de la commune de Teva i Uta. Dans le domaine de l'éco-construction, Terena Hargous a donné l'exemple de **l'école bioclimatique** en cours d'édification à Papetoai (Moorea). Manon Marcadet et Yann O'Connor ont présenté les outils de l'AFD pour **accompagner techniquement et financièrement les projets verts des communes**.

Les **aires marines éducatives** ont également fait l'objet d'un exposé par Roland Sanquer de la DGEE, tandis que Gérard Parker de Taiarapu-Ouest, Clément Verghnes de Teva i Uta, et Tamatoa Bambridge, anthropologue, se sont consacrés au **développement du rāhui en**

Polynésie française. Lou Tamaehu-Plovier, fondateur de Fenua data, a expliqué l'intérêt pour les communes d'adopter des stratégies « vertes » par **l'économie circulaire**. Mihimana Roopinia, président du SPIC ordures ménagères, a commenté l'organisation de **la collecte des déchets aux îles Sous-le-Vent** par la communauté de communes de Havai. Les avancées et contraintes rencontrées à **Rapa Nui** ont été développées par Claudia Fernandez (lire encadré ci-dessous).

En deuxième soirée, Julien Barez de l'Espace info énergie a prôné **la réduction de la consommation d'énergie** grâce au programme « Tarani Uira » lequel accompagne gratuitement les familles dans ce sens, et on a parlé nouvelles technologies au services des îles avec Muriel Pontarollo du **Digital festival Tahiti** et « **Tech4Islands** ». Amaury Corolleur, juriste du SPCPF, a entraîné les congressistes dans un **tour du monde des initiatives réglementaires** en faveur de notre planète. Du côté des communes, Pierre Paeamara a retracé les contours de « **Nukutaireva** », le **plan de gestion de Mangareva** (p. 3) tandis que la collecte et la **valorisation des déchets verts** au travers de la plateforme de compostage

mise en place à Taputapuata ont été exposées par son maire, Thomas Moutame. Hereiti Arapari a présenté **le PGEM** élaboré de manière participative à Moorea tandis que Gaston Tong Sang a hissé **le Pavillon bleu** de Bora Bora pour illustrer comment concilier tourisme et environnement. Quatre élus de la commune de Punaauia ont expliqué **le projet concerté pour gérer la vallée** de la Punaruu et le maire de Rapa, Tuanainai Narii, a conquis l'auditoire avec **l'organisation éco-responsable et la vie communautaire** de son île.

FIFO « HORS LES MURS » : DES FILMS STIMULANTS

Quatre soirées consacrées à la diffusion de films du Fifo en concordance avec le thème abordé étaient ouvertes à la population de Gambier pour qui ce programme « hors les murs » était une première.

Programme : *Patutiki* (Prix du public Fifo 2019) ; *Blue* ; *L'arbre et la pirogue* ; *The Dome* ; *Paripari Fenua* ; *Mangrove stories* ; *Anote's Ark* (Grand prix Fifo 2019) ; *Hine Tai'a*.

En clôture de cette programmation, le film *Demain*, hors Fifo, a offert un panel d'initiatives innovantes à travers le monde.



Claudia Fernandez Paoa

Directrice générale de la planification des projets communaux à Rapa Nui

Zoom sur l'île de Pâques À RAPA NUI, ON SE PRÉSERVE AVEC AMOR

Claudia Fernandez Paoa a dressé un état de la situation environnementale dans son île et le plan à vingt ans de son maire « visionnaire ». Une invitation à l'action autant qu'au partage avec nos cousins du Pacifique.

Territoire de 166 km² et de 7 750 habitants, annexé au Chili, Rapa Nui a connu un développement du tourisme (+ de 120 000 par an), une croissance démographique et une urbanisation rapide. Plusieurs mesures réglementaires et statutaires à vocation protectionniste ont donc été mises en place (droit de propriété réservé aux seuls Pascuans, limite de la durée de séjour à un mois pour les non-résidents, etc.).

Petero Edmunds est le *tāvana* de Hanga Roa, seule commune de l'île, depuis 1994. Parce qu'il a ouvert les portes des universités à la population

il y a vingt ans, il est aujourd'hui entouré de 50 professionnels. Son plan actuel (2017-2037) « Rapa Nui Hai Mahatu » vise l'Autosuffisance, l'amélioration en continu, l'Optimisation des ressources et le Respect en société ou solidarité (AMOR en espagnol). Fondé sur les valeurs de famille, confiance et engagement, il se propose d'éduquer la génération à venir.

Pour faciliter la collecte des déchets, une appli prévient du moment de leur ramassage. Mille foyers ont été équipés de cinq contenants pour le tri et de composteurs. La fermeture d'une déchetterie prévoit de mettre le terrain de 14 ha au service des projets communaux : centre de tri, potager et système de compostage à grande échelle. Une action collective de nettoyage des plages a lieu tous les mois et un programme rémunère les jeunes qui s'y emploient durant leurs vacances. Le choix du « 0 alcool, 0 plastique » a réduit de 10 tonnes les déchets durant Tapati, et sera étendu à tous les événements. Les déchets sont vendus au Chili, excepté les huiles et pneus pour des contraintes d'hygiène et sanitaires. Autoriser cette exportation est actuellement à l'étude. Parmi les autres projets examinés : un établissement photovoltaïque, la collecte des eaux de pluie, le traitement des carcasses de voitures, des bus électriques et des actions pour favoriser la marche et la bicyclette.

L'invitation est lancée aux maires polynésiens de participer au congrès sur l'environnement qui se tient tous les deux ans à Rapa Nui.

L'environnement, levier du développement local

Comment faire au niveau local pour concilier développement économique, équité sociale, et préservation des systèmes naturels ? Un principe de base a présidé aux interrogations : on ne peut rien sans s'appuyer sur « la culture » et « nos savoir-faire » en perpétuelle évolution.

Dans le cadre de quatre ateliers, les experts ont partagé leurs connaissances sur l'état actuel des réflexions en matière de « développement durable », l'état connu ainsi que les opportunités et les risques liés à « l'utilisation des ressources » ou encore le lien entre « environnement, culture et société » et les enjeux liés à son évolution. Comment « nos savoir-faire », qu'ils soient anciens ou actuels

voire embryonnaires, peuvent participer à la valorisation et la préservation de notre environnement, au bien-être (santé, satisfaction des besoins, etc.) de notre population et constituer des moteurs de développement économique ? Ces questions ont guidé les échanges en world cafés.



La durabilité du développement repose aujourd'hui sur des indicateurs économique, social et environnemental. Elle dépend aussi de la participation de la population aux projets locaux (« développement participatif »). Le « développement local » n'exclut pas l'accompagnement financier et technique du plan national ou du Pays. Le développement durable

nécessite une vision la plus large et à plus long terme possible. Les élus évoquent « des mandats plus longs », « l'accompagnement du Pays et de l'État », « associer et impliquer la population dès la réflexion et l'informer en continu », ainsi que les associations et les entreprises privées (un moyen

de donner du travail à la jeunesse et de la garder), « mettre parfois de côté sa casquette de maire et sa couleur politique ». « Développer oui mais de manière à respecter la culture et à réfléchir à l'avenir de nos enfants. »

La diversité des termes (*natura, heipuni, fenua, nukutaireva...*) cache l'absence de définition de « l'environnement » dans la culture polynésienne. Culture et environnement sont liés par un principe de continuité entre minéral, plante, dieux, humain. À l'origine, dans le triangle polynésien les notions de *tapu, mana, rāhui* sont importantes. Toutes les ressources naturelles étaient alors utilisées pour différents usages (médecine, alimentation, maison, protection, art, etc.).

Les élus se sont penchés sur les défis liés aux changements globaux et climatiques à commencer par faciliter et consolider l'adaptation à ces changements : aménagement du littoral et du territoire, la résilience des îles et des atolls, l'affectation des ressources lagonaires, la sécurisation des infrastructures (cyclone, houle). Ils ont pu examiner l'exemple de Tautira avec les zones *tapu* (fermées à vie et permettant le repeuplement) et les zones de *rāhui*. Aux Gambier, ils se sont rendu compte qu'il ne fallait pas se rendre sur certaines zones pour préserver la ressource marine. Un PGEM, comme celui de Moorea, s'avère un outil précieux de gestion des conflits.



Cédric Ponsonnet de la DRM et Anne Mai Do Chi du Cluster maritime de Polynésie française ont parlé « ressources de la mer ». Après une présentation des ressources du large (milieu pélagique, et fonds sous-marins), du récif et du lagon (poisson, mollusques, crustacés, crevettes et *rori*, algues), ainsi que les substances potentiellement exploitables en médecine et pour la santé, le premier a insisté sur l'intérêt de leur gestion comme de leur valorisation qui dépendent d'une vision à long terme et d'actions quotidiennes. Anne Mai Do Chi a quant à elle dressé un état des lieux du tourisme maritime, en plein essor depuis cinq ans et qui nécessite donc le développement d'infrastructures (quais, marinas, etc.) favorable aux dessertes maritimes, au maintien des populations dans les îles et aux emplois. Là encore, les problématiques tiennent à la gestion des espaces, la répartition des flux, la préservation de la ressource et l'acceptation de la population.

Pour les élus, la gestion de la ressource doit se faire de manière délocalisée, la commune doit être porteuse de projets en (bonne) relation avec les services du Pays et bénéficier d'un cadre juridique et d'une vision claire. Une guichet unique, interministériel, ou renforcer le rôle du *tāvana hau* pour des problématiques touchant

plusieurs ministères pourrait faciliter ces relations. Si les lenteurs administratives ont été montrées du doigt comme un frein aux projets, la responsabilité des communes dans l'apprentissage des bonnes pratiques aussi. À la question des moyens souvent évoquée, la DRM répond aider plutôt des coopératives que des pêcheurs seuls (qui peuvent s'adresser à l'Adie) mais reste une porte pour se renseigner.

La Polynésie c'est aussi 70 % d'espace terrestre inoccupé, peu accessible, 4 % d'espaces protégés, une ligne de rivage modifiée dans les îles (avec disparition de rivage naturel) et 51 sites classés. Après avoir fait le tour de sa biodiversité, sa domestication dont la pharmacopée ainsi que des activités économiques afférentes (exploitation forestière, agriculture, élevage et culture) avec Terena Hargous et Onyx Le Bihan, les *tāvana* ont reconnu l'importance du rôle de la commune dans l'accompagnement de la population pour une démarche co-constructive dès le début. Et cela passe par l'information et la sensibilisation des administrés mais aussi du Pays ou des professionnels en tant que partenaires potentiels. Ce travail collaboratif sert le développement local (exemples du budget participatif à Pirae et des cantines qui se fournissent auprès des producteurs locaux, bio ou raisonnés).

Les élus ont par ailleurs examiné l'importance de nos savoir-faire dans la préservation, la valorisation des ressources, le bien-être de la population et le développement local.

Ils déplorent l'oubli des connaissances ancestrales, l'appauvrissement d'une partie de la population habituée à un système qui l'a coupée de sa culture,

sa langue, son mode de vie et ses traditions, et le fait que l'argent a tout changé et que la nature a été laissée-pour-compte. Mais ils constatent aussi que des savoirs persistent qui valorisent l'environnement : l'artisanat avec la sculpture, la vannerie, le *tapa*, le paillage, le *mono'i*, le tressage du *nī'au* et du *fara*, le *mori ti'a'iri*, les *tifaifai*... ; la tradition de l'accueil ;

l'utilisation aujourd'hui des *taurumi*, l'organisation d'écoles de navigation traditionnelle ; le recours aux

modes de construction anciens avec des matériaux locaux, par exemple avec le pandanus, le bois, le bambou, le *nī'au*, le *umu pu'a* (la chaux) ; l'art culinaire toujours aussi diversifié : *miti hue, ahi, poi, fāfaru, taïoro*... ; la culture du taro, de la vanille ; la fabrication de *maïte* et insecticides naturels ; la persistance des *'ori, 'ōrero, hīmene* et légendes ainsi que des sites culturels ; la réintroduction par certains du *rāhui* comme système de gestion. Beaucoup veulent le généraliser. De nouveaux modes de gestion ont cours comme les aires marines éducatives, les plans généraux des espaces maritimes, les zones de pêche réglementées, les aires marines protégées, les aires marines gérées... Et l'aquaculture, l'aquaponie mais aussi la permaculture, le compostage, l'horticulture, le bio font désormais partie des savoir-faire locaux conciliant « environnement et développement ».

Au-delà des réalités réglementaires et économiques, et plusieurs exemples le prouvent, la commune dispose d'une marge de manœuvre pour orienter le développement de son territoire en lien avec sa richesse environnementale et culturelle.

« La commune dispose d'une marge de manœuvre pour orienter son développement en lien avec sa richesse environnementale et culturelle. »

La nécessaire cohésion de tous les acteurs



Les tāvana ont, pour finir, été mis en situation d'expérimenter puis d'analyser les conditions de réussite du travail en partenariat et la cohérence d'une action au travers d'activités ludiques puis en ateliers par archipel.

En se prêtant aux activités ludiques proposées, les tāvana ont pu :

- éprouver d'abord puis évaluer l'efficacité ou non de la **communication** dans un **travail d'équipe**,
- améliorer cette communication,
- développer l'**écoute** entre partenaires et la **coordination** d'une équipe,
- noter l'importance d'avoir une **vision commune** d'un projet voire une **stratégie commune** et des outils partagés ou de développer une **autre perception** d'un problème,
- se mettre à la place d'un partenaire,
- **réaliser ensemble** une structure matérielle à partir d'une vision commune,
- **faire face** à des difficultés structurelles,
- prendre conscience de l'**impact du travail de chacun** sur le résultat global de toute l'équipe et de l'importance que chacun fasse son travail correctement pour un rendu final satisfaisant,
- apprendre à **partager le temps** imparti entre les différents acteurs,
- considérer le **besoin de temps des autres**,
- stimuler la créativité de l'équipe en matière de résolution de problèmes, et en situation d'urgence,
- travailler sur la **flexibilité** au cours d'un projet,
- développer l'**entraide**, la concentration et mettre en avant que la

progression est plus rapide à plusieurs,

- développer la capacité d'**adaptation** face au changement, la capacité de prise de décision et de **cohésion**.

Ces expériences courtes mais percutantes ainsi que le visionnage de vidéos sur des projets réalisés chez eux, ont permis aux élus, regroupés par archipel, de s'intéresser aux éléments clés d'un projet en partenariat afin d'identifier les écueils et les conditions de sa réussite.

L'ensemble des archipels reconnaît **les bénéfices tirés d'un travail en partenariat** en ce qu'il est un gage de réussite des projets, favorise le consensus, la cohérence des visions et des décisions, permet de mutualiser les forces et les moyens au profit des coûts et de la qualité des services, dès lors accessibles à tous les usagers et donc au bénéfice du bien-être de la population.

« Tous les acteurs, État, Pays, commune, société civile, citoyen-usager sont complémentaires et leur cohésion indispensable à la cohérence de l'action. »



Pour les élus, **les conditions de la réussite** tiennent au respect et à l'humilité, à l'écoute active des autres et de l'environnement, la communication avant et après, l'action de chacun dans son rôle, le leadership, un minimum de pouvoir décisionnaire et une dépolitisation des décisions, le portage des projets par les acteurs locaux dont la commune, l'accompagnement d'experts, la volonté politique et locale, l'adhésion et la participation de tous dont la population, la solidarité, la cohésion.

Dans le cadre des projets ayant un impact sur l'environnement, les élus se sont **engagés à être attentifs** à :

- la réglementation existante quitte, au besoin, à travailler à son adaptation,
- étudier freins et faisabilité,
- la gestion des ressources,
- la participation du Pays dans un domaine de compétence partagée,
- la durabilité, la pérennité et la viabilité du projet dans la commune,
- la santé de la population et ses doléances,
- la préservation du site ou du patrimoine et
- l'impact écologique du projet.

En tant que partenaires sollicités dans un projet, ils veilleront à être écoutés et se faire entendre, se former aux enjeux liés à l'environnement et l'économie, respecter la réglementation, mettre en avant l'intérêt de la population, présenter et informer les écoles, sensibiliser, effectuer des contrôles, prendre en compte le choix technique et le coût du projet, la préservation du lieu.

« Les idées de l'ensemble des élus convergent vers la cohésion qui, j'espère, avec notre engagement, s'inscrira dans les faits et les actions à mener. »

Mihimana Roopinia
Président Spicom Havai



Une pédagogie inédite

UN CONGRÈS QUI ALLIE « LE FOND ET LA FORME »

La plupart des congressistes ont salué l'organisation mais aussi la pédagogie mise en œuvre par le SPCPF au cours de ce 30^e congrès des communes. L'approche originale du thème a fait la part belle à la prise de parole de chacun, mais aussi aux expérimentations et mises en pratique dans le prolongement des échanges. Elle s'est combinée avec une équipe de concepteurs et d'animateurs plurielle, investie et créative.

En rupture avec les précédents congrès plus techniques, participatifs certes mais plus didactiques, cette 30^e édition pourrait bien être celle de la « maturité ». Le SPCPF a largement ouvert ses portes et favorisé la concertation, non seulement dans l'animation mais aussi la conception de ce rassemblement. **S'y sont investies plus de 40 personnes issues d'horizons multiples** - État, Pays, communes et société civile -, et aux fonctions diverses : élu, cadre, manager et employé d'entreprise, porteur de projets, chercheur, responsable et membre d'associations ou d'établissements scolaires et simple citoyen... Même si l'absence du ministre de l'Environnement a été parfois déploré par les congressistes, le « partenariat », si souvent recherché, a pris pleinement corps et tout son sens à cette occasion.

L'approche originale méthodologique a permis et visiblement donné envie de s'impliquer dans les activités diversifiées et, une fois n'est pas coutume, ludiques. Les élus ont ainsi approché la problématique de nombreuses façons : par le corps et les sens (méditer, sentir, éprouver, agir), par l'apport d'informations sous différentes formes (exposition vivante, saynètes des élus formateurs, ateliers, exposé en plénière, diffusion de films), par l'échange d'idées et la construction collective d'une réflexion (world cafés), par la rencontre des autres et la création de liens et de réseaux (vie collective durant tout le congrès, soirées « retour d'expériences ») et enfin, par l'action.

L'organisation du congrès et tous les congressistes se devaient d'être **cohérents avec le thème abordé** : chaque geste a compté pour réduire l'utilisation du papier et du plastique, la consommation des ressources en eau et en énergie ainsi que la production de déchets. La possibilité de venir avec sa gourde ou d'en acheter une sur place pour éviter les bouteilles en plastique, les actions éco-citoyennes conduites sur place (p. 5), l'espace « réduction et valorisation des déchets » dans l'exposition vivante prévu pour recueillir tous nos déchets et les rapatrier sur Tahiti, le tri des déchets alimentaires durant les repas et l'incitation à en faire le moins possible, la vaisselle du repas offert par la commune en bois et bambou, avec des matériaux locaux, sont autant d'exemples d'engagements tenus dans ce sens.

« On était unis. Tout s'est fait dans la joie et la bonne humeur. Ça a permis aux gens d'être bavards. Il faut continuer les formations dans les îles. Ça nous permet de nous souder. On n'a pas les mêmes opinions mais on était libres de nous exprimer. »

Dorita Royer

8^e adjointe au maire de la commune de Hitiaa o te ra

« J'ai beaucoup apprécié l'organisation, les ateliers. Nous étions acteurs, c'était ludique mais productif. »

Mélina Vairarora

3^e adjointe au maire de la commune de Manihi

« C'était tout à fait différent de d'habitude. Les autres fois, c'était seulement basé sur la théorie suivie de restitution. Là, on a eu des explications en salle et des activités sur le terrain et le changement d'activités nous laisse éveillés ! »

Henri Tuieinui

Maire de la commune de Fatu Hiva

INTÉGRER « L'ENVIRONNEMENT » DANS TOUS NOS RASSEMBLEMENTS

Les conclusions présentées sous forme de dialogue entre le président du SPCPF, Cyril Tetuanui, et le fil rouge du congrès, l'élue formatrice du SPCPF Pauline Niva, ont synthétisé les constats et réflexions des *tāvana*. Extraits.

« La Nature, c'est tout, c'est nous, c'est nous en son sein. Nous faisons un. [...] Nos connaissances ancestrales sont tombées dans l'oubli. [...] Il y a eu beaucoup trop de changements. [...] mais] nous ne pouvons pas revenir en arrière et la question qui doit nous occuper consiste à savoir comment concilier modernité et tradition. Il est vrai aussi qu'un modèle de développement nous a été imposé et les *tāvana* souhaitent choisir un modèle adapté à leur contexte et en phase avec leur environnement. [...] Il faut se concentrer sur la transmission de nos savoir-faire aux nouvelles générations [...] Informer et partager avec la population nous permet de tenir compte de notre culture. Si on ne le fait pas, nos décisions et nos projets ne seront pas appliqués ni même acceptés. [...] Pour agir], nous n'avons pas besoin d'attendre le Pays. Nous pouvons donner l'exemple et nous devons être exemplaires. Nos expériences partagées le prouvent. [...] Comme l'a dit le ministre, il faut adapter les réglementations. Il faut des règles pour préserver l'environnement. Mais il faut faire attention de ne pas trop les compliquer, et il faut prendre en compte notre culture. Sinon il n'y a pas de développement durable. [...] il vaut mieux travailler avec le Pays. Si le Pays doit donner sa vision, il faut que nous apprenions à construire des projets de développement durable avec nos populations. Le développement ne signifie pas forcément la même chose à Nuku Hiva ou à Raivavae. Le Pays doit nous laisser construire ces projets et nous accompagner. [...]

Quoi qu'il en soit, nous devons agir car la situation est urgente. Notre mode de vie nous mène dans le mur par la pollution de nos voitures, de nos décharges sauvages, de nos extractions, de nos remblais et terrassements. Notre santé, notre biodiversité, notre dépendance, notre cohésion sociale sont en jeu. [...]

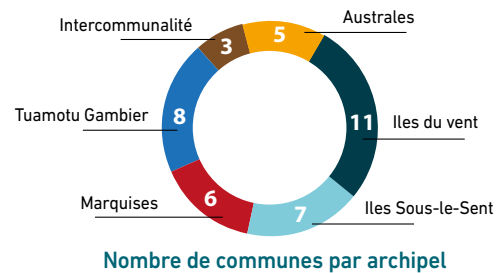
Pour traduire les échanges en actes après le congrès, il faut commencer par rappeler que porter atteinte à l'homme impacte l'environnement et réciproquement, et se laisser porter par « nos valeurs », moteurs de l'engagement. Et les exemples inspirants et les synergies créées durant ce congrès sont de nature à stimuler les actions futures. Le président du SPCPF a invité chaque maire à intégrer la problématique de l'environnement dans chacun de leurs projets d'investissement et proposé d'une part que le SPCPF accompagne les élus dans l'établissement de réglementation adaptée par la mise en œuvre de programme de formation ajusté et d'autre part « de faire dorénavant de l'environnement un sujet récurrent de nos rassemblements qui ne se limitent pas à un seul congrès ».



LISTES DES ACRONYMES

- ADEME** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- ADIE** Association pour le droit à l'initiative économique
- AFB** Agence française de la biodiversité
- AFD** Agence française pour le développement
- DETR** Dotation d'équipement des territoires ruraux
- DIREN** Direction de l'environnement
- DGA** Dotation globale d'autonomie
- DGEE** Direction générale de l'éducation et de l'enseignement supérieur
- DGF** Dotation globale de fonctionnement
- DRM** Direction des ressources maritimes
- FAPE** Fédération des associations de préservation de l'environnement
- FPIC** Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- HAVAI** Communauté de communes des îles Sous-le-Vent
- PGEM** Plan de gestion de l'espace maritime
- RESCCUE** Programme de restauration des services écosystémiques et d'adaptation au changement climatique
- ZEE** Zone économique exclusive

LE 30^E CONGRÈS EN QUELQUES CHIFFRES



- **191 participants** dont : 115 élus et agents de **39 communes** parmi lesquels 17 maires et 6 maires délégués
- **15 officiels** (5 de l'État, 7 du Pays, et 3 invités extérieurs)
- Plus de **40 concepteurs** dont 23 intervenants extérieurs, 10 élus formateurs et 18 agents du SPCPF
- 4 pompiers de Tairapu-Ouest !
- **380 kg** c'est le **poids de déchets** rapatriés sur Tahiti (220 kg recyclables / 160 kg de verre)